

MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois

E EGGER

Guide de pose des sols stratifiés Egger
dotés du système **JUST clic!** sans colle



JUST clic!



PATENTED

EP1441087 • EP1462587

1. OBLIGATION DE CONTRÔLE ET DE VIGILANCE

Les revêtements de sol stratifiés et les sols EGGER cork⁺ sont produits sur des sites ultra-modernes; leur fabrication suit des étapes très précises. Les produits finis comme semi-finis sont soumis à des contrôles continus stricts. Malgré ces contrôles qualité, une détérioration de certains éléments, par exemple lors du transport, ne peut être totalement exclue. C'est pourquoi les éléments de sol doivent faire l'objet d'un contrôle visuel supplémentaire avant la pose.

2. SOL SUPPORT

2.1 Le prestataire chargé de la pose du revêtement de sol doit s'assurer avant la pose, dans le cadre de son obligation de contrôle et de vigilance, que le sol support est prêt pour la pose. Pour déterminer l'aptitude du sol support à recevoir un revêtement de sol stratifié ou d'un sol EGGER cork⁺ il faut observer les points suivants :

CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ DU SOL SUPPORT :

Ce contrôle est effectué à l'aide d'un appareil CM; les valeurs limites à ne pas dépasser sont les suivantes :

- Chapes en béton : ≤ 2 CM % – Chapes en béton avec sol chauffant : $\leq 1,8$ CM %
- Chapes anhydrite/chapes anhydrite fluidifiée (chapes coulées/sulfate de calcium) : $\leq 0,5$ CM % – Chapes anhydrite/chapes anhydrite fluidifiée (chapes coulées/sulfate de calcium) avec sol chauffant : $\leq 0,3$ CM %
- Ces valeurs sont valables pour des chapes sans adjuvant. En cas d'utilisation d'adjuvant ou de chapes à séchage rapide, il convient de respecter les mesures et valeurs limites fixées par le fabricant.
- L'échantillon doit être prélevé dans le tiers inférieur de la chape. L'épaisseur de la chape doit être mesurée et documentée.

CONTRÔLE DE LA PLANÉITÉ DU SOL SUPPORT :

Le contrôle de la planéité s'effectue conformément à la norme en vigueur. Elle est réalisée en posant une règle sur les points hauts de la surface et en évaluant la différence entre le plus bas et les surfaces d'appui.

Pour une distance entre les points de mesure de 100 cm, l'écart vertical ne doit pas dépasser 2 mm. Les écarts plus importants doivent être compensés en prenant des mesures appropriées (par exemple, en appliquant un ragréage auto-lissant).

CONTRÔLE DE LA PORTANCE DU SOL SUPPORT :

Le sol support doit former une couche compacte et autoporteuse.

CONTRÔLE DE LA PROPRETÉ DU SOL SUPPORT :

Le sol support doit avoir été aspiré soigneusement au préalable.

CONTRÔLE DES CONDITIONS CLIMATIQUES RÉGNANT DANS LA PIÈCE :

Avant, pendant et après la pose, la pièce doit présenter les conditions suivantes :

- Une température ambiante de l'air d'au moins 18°C
- Une température de la surface du sol d'au moins 15°C
- Une humidité relative de l'air ambiant comprise entre 40 et 70 %

2.2 Tous les sols supports remplissant les conditions susmentionnées sont adaptés à la pose flottante de revêtements de sol stratifiés et de sols EGGER cork⁺. En particulier :

- Tous les sols béton, y compris les sols chauffant à eau chaude basse température
- Les panneaux de particules de bois (19 mm d'épaisseur minimum)
- Les panneaux en fibres de bois
- Les revêtements de sol existants (PVC, linoléum, plaques de pierre naturelle, carrelage céramique)

CERTAINS SUPPORTS NE SONT PAS ADAPTÉS :

- Les revêtements de sol textiles, y compris les moquettes rases
- Les sols supports endommagés ou présentant des défauts

CERTAINS SUPPORTS CONVIENNENT DANS CERTAINES CONDITIONS :

- Les chauffages au sol électriques (avec possibilité de contrôler la température de la surface)

Un chauffage central au sol électrique est normalement compatible avec la pose d'un revêtement de sol stratifié si le système de chauffage est noyé dans la chape, excepté pour un chauffage électrique sous forme de film posé sur la chape. Le revêtement de sol stratifié peut cependant être installé sur ce film chauffant, si et seulement si le fabricant du film garantit que la température de surface ne dépasse jamais 28°C.

ATTENTION ! Sur tous les sols supports minéraux, il est impératif de poser un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD > 75$ m à fonction de pare-vapeur et ce avant la pose de la sous-couche d'isolation acoustique. Ce film doit être posé sur toute la surface de la pièce, en faisant se chevaucher soigneusement les lés d'au moins 20 cm. En cas d'utilisation d'une sous-couche d'isolation acoustique ne faisant pas partie de la gamme d'accessoires EGGGER, la pose flottante sur une chape avec chauffage au sol annule la garantie relative au respect de la résistance thermique effective maximale autorisée de l'ensemble de la construction.

CHAPE BÉTON

Lors de la pose flottante de revêtement stratifié sur les sols en béton, il faut tenir compte de l'humidité pouvant remonter par le sol. Pour la raison indiquée ci-dessus et avant la pose d'une sous-couche d'isolation acoustique spéciale (voir la section **ATTENTION !** Matériaux de sous-couche), un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD > 75$ m à fonction de pare-vapeur doit être posé sur toute la surface de la chape. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 cm au niveau des jonctions.

CHAUFFAGE PAR LE SOL EAU CHAUDE BASSE TEMPÉRATURE

Les sols chauffants présupposent, en fonction de l'utilisation prévue, une planification et une adéquation entre le système de chauffage et la chape, afin de garantir une fonctionnalité optimale et sans dommages sur la durée. Les revêtements de sol existants doivent être retirés avant la pose du sol stratifié EGGGER. Outre les contrôles usuels du sol support, il est nécessaire d'établir un protocole de chauffage pour les chapes neuves, attestant d'une phase de chauffage et de refroidissement correctes. Un chauffage et un refroidissement corrects du système de chauffage au sol doivent être effectués en toutes saisons.

EXEMPLE DE CYCLE DE CHAUFFE ET DE REFROIDISSEMENT

- Mise en chauffe: Mise en marche du chauffage au plus tôt après 21 jours pour les chapes de ciment, et après 7 jours pour les chapes anhydrite (sulfate de calcium). **Attention :** respecter les consignes du fabricant! Début de la phase de chauffe à une température de départ 25°C, qui doit être maintenue pendant trois jours. Augmentation de la température de départ jusqu'à sa valeur maximale (max. 55°C). La température maximale doit être conservée 4 jours, sans coupure nocturne.
- Chauffage d'aptitude à la pose: Mise en marche du chauffage au plus tôt après 28 jours pour les chapes de ciment, et après 14 jours pour les chapes anhydrite (sulfate de calcium). **Attention :** respecter les consignes du fabricant!
 - 1er jour: début de la phase de chauffe à une température de départ de 25°C et augmentation de 10°C par jour.
 - 4e jour: atteinte de la température maximale (max. 55°C).
 - Du 5e au 18e jour: conservation de la température maximale.
 - 19e jour: contrôle de l'état du sol - mesure CM (en cas d'humidité résiduelle trop élevée, il convient de poursuivre le chauffage).
 - Du 19e au 21e jour: baisse de la température de 10°C par jour jusqu'à atteindre 25°C.
 - Pose de l'élément de sol lorsque la température de surface de la chape a atteint 18°C.
 - Cette température doit être conservée pendant la pose et les 3 jours qui suivent.
 - Une fois ces 3 jours écoulés, la température peut être lentement augmentée, au besoin.

ATTENTION ! La température de la surface ne doit en aucun cas dépasser 28°C. Sur les sols support minéraux, il est impératif de poser un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD > 75$ m à fonction de pare-vapeur et ce avant la pose de la sous-couche d'isolation acoustique. Ce film doit être posé sur toute la surface de la pièce, en faisant se chevaucher soigneusement les lés d'au moins 20 cm. En cas d'utilisation d'une sous-couche d'isolation acoustique ne faisant pas partie de la gamme d'accessoires EGGGER, la pose flottante sur une chape avec chauffage au sol annule la garantie relative au respect de la résistance thermique effective maximale autorisée de l'ensemble de la construction.

PIERRE NATURELLE ET CARRELAGE CÉRAMIQUE

En raison de l'humidité pouvant remonter par le sol, et avant la sous-couche d'isolation acoustique spéciale (voir la section **ATTENTION !** Matériaux de sous-couche), un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD > 75$ m à fonction de pare-vapeur doit être posé sur toute la surface de la pièce, en faisant se chevaucher les lés d'au moins 20 cm.

PANNEAUX DE PARTICULES DE BOIS ET EN FIBRES DE BOIS

Pour réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation acoustique spéciale (voir la section **ATTENTION !** Matériaux de sous-couche). Il ne faut pas installer de film pare-vapeur.

SOL SUPPORT/AVANT LA POSE

PLANCHERS EN BOIS

Les éventuelles lames de bois instables doivent être préalablement vissées. Pour réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation acoustique spéciale (voir la section **ATTENTION!** Matériaux de sous-couche). Il ne faut pas installer de pare-vapeur pour ne pas entraver l'aération du sol. Posez les lames de revêtement de sol stratifié perpendiculairement aux lames de plancher existant.

REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES (PVC, LINOLÉUM, VINYLE)

Le revêtement de sol souple joue le rôle de barrière contre l'humidité. Il ne faut pas poser de film pare-vapeur. Pour réduire les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation acoustique spéciale (voir la section **ATTENTION!** Matériaux de sous-couche).

PIÈCES HUMIDES

ATTENTION! Les revêtements de sol stratifiés et les sols EGGER cork⁺ ne doivent pas être posés dans les pièces humides (salles de bain, saunas, etc.).

ATTENTION! MATÉRIAUX DE SOUS-COUCHE

Nous vous recommandons d'utiliser une sous-couche EGGER silenzio spéciale avec votre revêtement de sol. Vous trouverez des sous-couches alternatives sur www.egger.com/flooring-information.

Il est interdit d'ajouter une sous-couche supplémentaire pour les sols EGGER déjà dotés d'une sous-couche silencio ou en liège intégrée.

Sur tous sols support minéraux, il faut systématiquement poser un film de protection contre l'humidité d'une valeur SD > 75 m à fonction de pare-vapeur, et ce avant la pose de la sous-couche d'isolation acoustique. Ce film doit être posé sur toute la surface de la pièce, en faisant se chevaucher soigneusement les lés d'au moins 20 cm.

Exception : si vous utilisez une sous-couche EGGER silencio DUO (sous-couche combinée avec une protection contre l'humidité intégrée), l'ajout d'un pare-vapeur n'est pas nécessaire.

3. AVANT LA POSE

STABILISATION CLIMATIQUE DES LAMES

Avant de débiter la pose, il faut stocker les lames de sol soit dans la pièce où ils vont être posés, soit dans une pièce dans laquelle règnent des conditions climatiques similaires. Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Lames dans leur emballage d'origine non ouvert
- Pendant au moins 48 heures
- Stockage à plat à une distance d'au moins 50 cm de tout mur
- À une température de l'air ambiant d'au moins 18°C
- À une température de surface du sol d'au moins 15°C
- À une humidité relative de l'air ambiant comprise entre 40 et 70 %

SENS DE POSE

Pour un meilleur résultat visuel, positionnez vos lames parallèlement au sens d'éclairage de la pièce. Seuls les planchers bois ou les parquets en damier/posés à l'anglaise imposent une pose particulière. Dans ce cas, la pose doit être effectuée perpendiculairement au plancher ou à l'orientation du parquet en damier/posé à l'anglaise. **Attention :** Nos sols cork⁺ sont des produits naturels, de sorte que les rainures peu profondes que présente la surface çà et là sont caractéristiques du matériau naturel utilisé (le liège) et mettent en valeur l'aspect authentique de ce produit.

POSE DE LA PREMIÈRE RANGÉE

Commencez par prendre les mesures de la pièce. Si vous constatez que la dernière rangée sera inférieure à 5 cm, diminuez alors la largeur de la première rangée avant de commencer la pose.

ESPACES DE DILATATION

Comme tous les matériaux organiques, les revêtements de sol stratifiés et les sols EGGER cork⁺ se dilatent ou se rétractent en fonction des conditions climatiques régnant dans la pièce. C'est pourquoi vous devez prévoir des espaces de dilatation entre le revêtement de sol et les éléments fixes de la pièce afin de ne pas entraver les variations dimensionnelles du sol. De manière générale, il convient de laisser un espace de dilatation allant de 8 à 10 mm entre le revêtement de sol et les éléments fixes tels que les murs, les huisseries, les passages de tuyaux, les piliers, les escaliers, etc.

ESPACES DE DILATATION

En raison des variations spécifiques liées à la nature du matériau du revêtement de sol, il est impératif de prévoir des profilés de dilatation aux emplacements suivants :

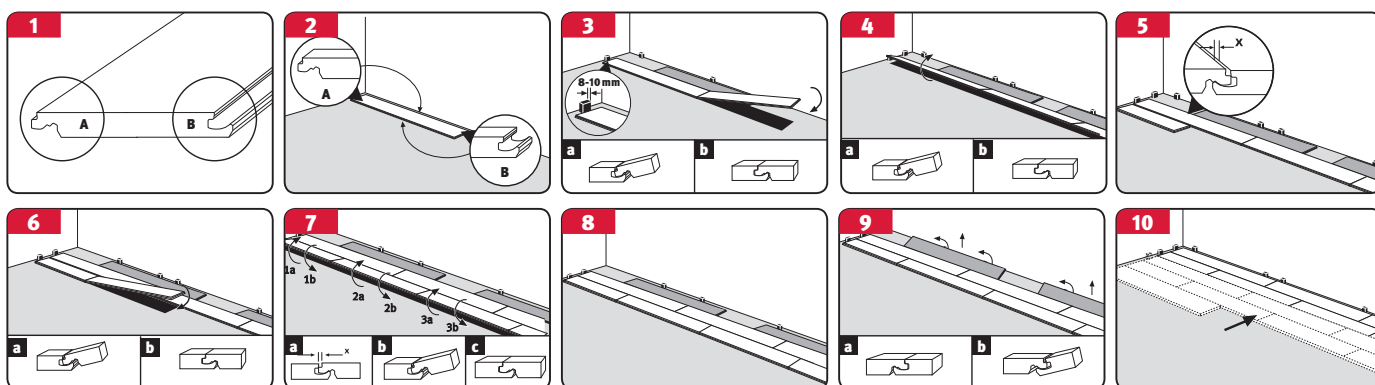
- Seuils de porte
- Couloirs
- Pièces aux angles nombreux
- Pièces d'une longueur/largeur supérieure à 10 m

4. POSE

- Vérifiez l'intégrité des lames de sol (absence de défaut/de détérioration). Assurez-vous que toutes les lames sont dotés d'une rainure et d'une languette (figure 1).
- Commencez la pose de la première rangée dans l'angle gauche de la pièce, les deux languettes de l'élément face au mur (figure 2).
- Pour assembler une nouvelle lame, inclinez-la de façon à ce qu'elle forme un angle d'environ 30° avec le sol et positionnez sa languette dans la rainure de la lame déjà posée (figure 3). La dernière lame de la première rangée doit être coupée à la longueur restante souhaitée (languette contre languette) en sciant. Veillez à orienter correctement la première rangée dans la longueur, afin de pouvoir ensuite assembler les rangées suivantes sans avoir recours à des joints. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser une lame de sol comme butée/à des fins d'alignement entre le mur et les éléments à poser de la première rangée, dans la zone des assemblages par l'avant. Une fois les 2 à 3 premières rangées posées, retirez ces auxiliaires et placez le revêtement de sol déjà posé en respectant l'écartement revêtement-mur/le placement des entretoises (figures 3 à 10).
- Commencez alors la pose de la 2e rangée avec la chute de lame de la 1 re, si la longueur restante est au moins égale à 200 mm. Il faut toujours respecter le décalage minimum de pose des joints de 200 mm. Si cette condition est remplie, il est possible de commencer la nouvelle rangée avec la chute de lame des rangées précédentes.

ATTENTION! Respectez le décalage minimum de pose des joints de tête de 200 mm. Pour les produits chanfreinés et/ou présentant un décor spécial (par exemple, les décors « carrelage »), il faut tenir compte d'un décalage régulier correspondre au chanfrein et/ou au décor.
- Posez les languettes (côté long) dans la rainure du premier élément de la première rangée (figure 5). Emboîtez ensuite toutes les autres lames de la rangée côté court comme décrit ci-dessus, jusqu'à poser toute la rangée. Une fois que toutes les lames de la deuxième rangée seront alignés et assemblés (figure 6).
- Inclinez légèrement la première lame (ou morceau de lame) et emboîtez-la dans la première rangée par le côté long. Procédez de la même façon pour les éléments suivants, jusqu'à ce que cette rangée soit complètement assemblée à la première (figure 7). Pendant cette opération, assurez-vous que les lames de la rangée en cours d'installation ne se sont pas déplacées sur le côté court et qu'elles restent bien jointes.
- Vous pouvez maintenant procéder de la même façon, lame après lame, rangée après rangée.

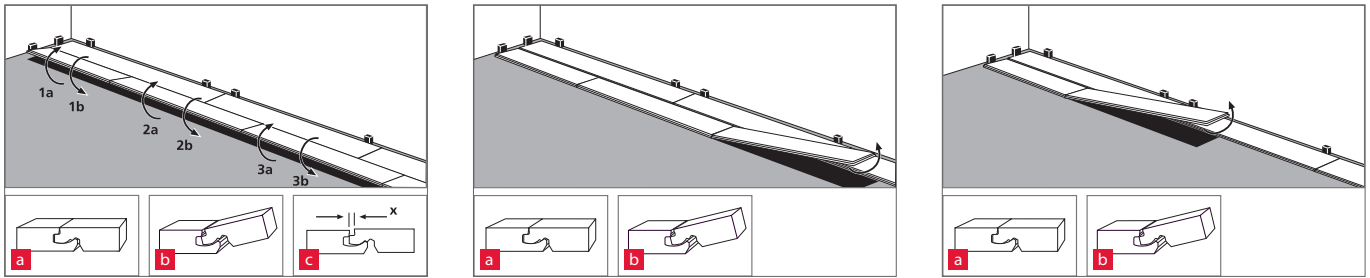
Pour préparer la dernière rangée pour le montage, superposez la dernière lame à installer exactement sur celle de la dernière rangée posée. Prenez ensuite une autre lame qui vous servira de règle. Le côté languette de cette lame est placé contre le mur en tenant compte de l'espace de dilatation nécessaire. Tracez alors la découpe à effectuer sur la lame du milieu.



POSE

REPRISE/DÉPOSE DES ÉLÉMENTS

Si vous souhaitez déposer des lames sans risque de casse, il faut déboîter la rangée, puis lames après lames en les inclinant. Procédez avec précaution afin de ne pas endommager les rainures et les languettes.



APPLICATIONS COMMERCIALES DES CLASSES 31, 32 ET 33



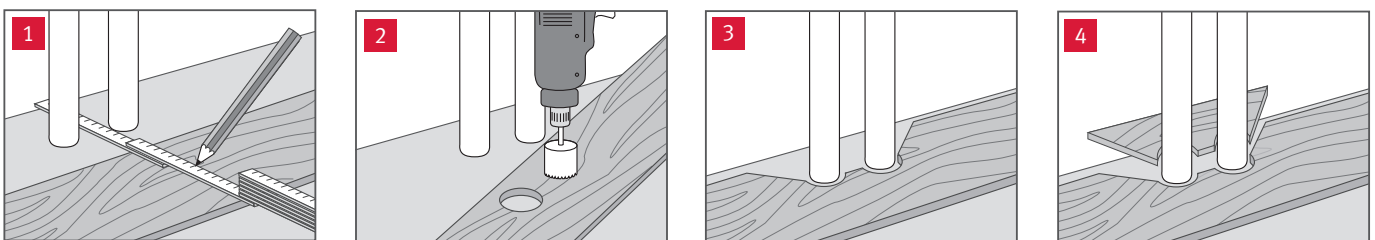
Pour les applications commerciales, il faut anticiper l'exposition particulière à un environnement humide. C'est pourquoi il est impératif de sceller les surfaces concernées à l'aide d'une colle d'étanchéité spéciale, telle la colle EGGER STRIP EX. Appliquez la colle sur le chant supérieur de la languette des côtés courts et longs, de façon à ce que après l'emboîtement des lames, la colle ressorte sur toute la longueur des joints, aussi bien sur les côtés courts que sur les côtés longs. Le surplus de colle doit ensuite être enlevé, soit immédiatement (produits chanfreinés), soit après un léger temps de séchage.

ATTENTION! Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'ouverture de joints sous la colle et que la colle ne déborde pas sous les lames.

MEUBLES DE CUISINE/PLACARDS INTÉGRÉS

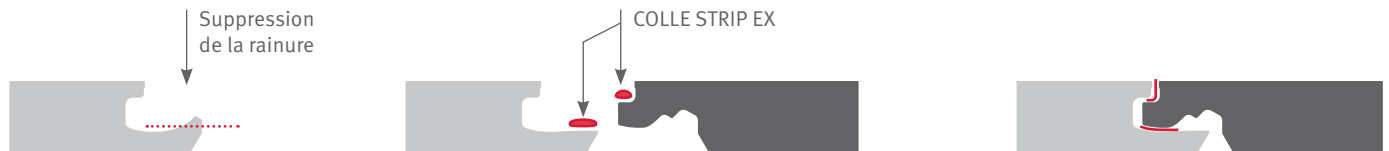
Nous recommandons d'installer les meubles de cuisine et les placards intégrés avant la pose du revêtement de sol stratifié, et de poser ce dernier contre leur base.

PASSAGES DE TUYAUX

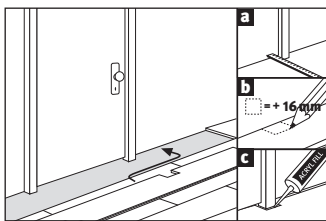


- Mesurez la position des tuyaux et marquez-la sur les panneaux (en tenant compte des joints périphériques).
- Pratiquez un alésage supérieur au diamètre du tuyau d'au moins 16 mm.
- Sciez au niveau des alésages à un angle de 45°.
- Ajustez et collez le morceau débité.

HUISSERIES



- S'il y a des huisseries, il convient de les couper en prenant en compte l'épaisseur du revêtement et de la sous-couche, en accord avec le donneur d'ordre.
- Posez le revêtement de sol jusque sous l'huisserie en respectant un espace de dilatation. Dans le cas où vous devriez finir la pose sous les huisseries de porte, il sera nécessaire de dégager la rainure avec un ciseau à bois afin de pouvoir emboîter la lame restante, à plat. Cette zone d'emboîtement doit impérativement être encollée à l'aide de colle de type PVAc (telle la colle EGGER STRIP EX)
- Lorsque les huisseries ne peuvent pas être coupées (huisseries métal, par exemple), l'espace de dilatation nécessaire doit être comblé par un matériau élastique ou un profilé de finition adapté.



PROFILÉS

Une fois la pose du revêtement de sol terminée dans les règles de l'art, il convient de procéder au montage des profilés et des plinthes nécessaires. Une notice d'utilisation est jointe aux accessoires spéciaux pour leur installation facile.

ATTENTION ! Pour la plupart des types de profilés, il est nécessaire de monter la base (profilé inférieur) de réception du profilé de recouvrement avant la pose du revêtement de sol stratifié.

5. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- Comme tous les autres revêtements de sol, votre sol stratifié ou sol cork* neuf doit être protégé des particules salissantes de et l'humidité en prévoyant tapis, paillasons, etc.
- Pour les applications commerciales dans lesquelles le sol stratifié est installé dans un lieu avec accès direct sur l'extérieur, il faut mettre en place une zone de passage propre de dimensions adaptées et encastrée dans le sol.
- Installer des embouts en feutre sous les pieds de chaise, de table et de meuble.
- Soulever les meubles lourds pour les déplacer. Ne pas les faire glisser.
- Utiliser uniquement des roulettes de chaises et de meubles de type W (souples, polyamide, selon EN 425).
- Essuyer immédiatement les traces liquides ou humides sur le sol, ne pas les laisser sécher.
- Ne pas utiliser de nettoyeur à vapeur.
- Nettoyer votre sol avec un chiffon ou une serpillère légèrement humide.
- Ne jamais utiliser de détergent ou de produit abrasif sur le sol.
- Ne jamais utiliser de produit filmogène (nous recommandons le nettoyant spécial CLEAN IT de EGGER).
- Il ne faut pas cirer et/ou polir le sol.
- Il ne faut pas appliquer ultérieurement de vernis ou de vitrificateur sur le revêtement de sol stratifié ou le sol cork*.
- Utiliser les embouts pour sols durs pour aspirer la poussière.

Des conseils de pose très complets ainsi qu'une carte de garantie vous seront remis par votre distributeur.

Si contre toute attente, votre revêtement de sol venait à être endommagé, les dégâts mineurs peuvent être réparés à l'aide du mastic de réparation spécial DECOR MIX & FILL de EGGER. Pour des dégâts plus importants, il est possible de faire remplacer un ou plusieurs éléments de sol par un spécialiste. Une documentation séparée peut vous être remise sur demande. Pour les applications spéciales (pose dans un escalier, par exemple) ou en cas de question, n'hésitez pas à vous adresser à votre distributeur.

La garantie s'entend selon les termes de garantie des sols stratifiés et des sols EGGER cork, disponibles chez nos distributeurs ou en téléchargement sur Internet.

www.egger.com



Vous souhaitez en savoir plus ?
Scannez simplement le code ci-contre et
obtenez des informations supplémentaires.

EGGER Retail Products
GmbH & Co. KG
Im Kissen 19
D-59929 Brilon
Germany
T +49 2961770-0
F +49 2961770-62919
flooring@egger.com

Services, conseils et bien plus encore :